



© Kamal Celai

PAR OÙ COMMENCER

Le Programme mixte des RDBV est le moyen le plus rapide de parrainer des réfugiés. Recommandés par l'ONU et approuvés par le gouvernement, les réfugiés désignés pour ce programme arriveront de 6 à 12 semaines après l'approbation de votre demande. Le gouvernement fournit du soutien financier pendant six mois; les groupes de parrainage procurent les autres six mois et les coûts initiaux, ainsi que l'aide à l'établissement pendant toute l'année de parrainage.

Les Groupes de cinq, Répondants communautaires et Signataires d'entente de parrainage (et leurs Groupes constitutifs) sont tous admissibles au Programme mixte des RDBV.

Pour en savoir plus, communiquez avec nous à bvor@rstp.ca ou au 1.877.290.1701, p. 2403 (en anglais seulement), ou avec votre Signataire d'entente de parrainage.

« On savait que l'équipe du PFPR était très accueillante parce qu'ils nous répondent rapidement. Si vous cherchez une réponse précise, ils sont géniaux. »

— Barb Amsden, membre d'un groupe de parrainage (Toronto)



© UNHCR/James May

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés

Pour en savoir plus :
877.290.1701;
416.290.1700
info@rstp.ca
www.rstp.ca

Consultez notre site Web pour trouver les coordonnées de nos formateurs.

Le bureau principal du PFPR se situe à :
Catholic Crosscultural Services
55 Town Centre Court, bureau 401, Toronto ON M1P 4X4
Avril 2019.



Immigration, Refugees and Citizenship Canada Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada



© UNHCR / Anne Sakkab

SONGEZ-VOUS À PARRAINER DES RÉFUGIÉS?

Nous pouvons vous aider!

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés

www.rstp.ca

LE PROGRAMME DE FORMATION SUR LE PARRAINAGE PRIVÉ DES RÉFUGIÉS

Le Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés (PFPR) fournit conseils, ressources et formation aux groupes canadiens qui parrainent des réfugiés. Nous offrons des services en français et en anglais d'un océan à l'autre (à l'exception du Québec).

LE PROGRAMME DE PARRAINAGE PRIVÉ DES RÉFUGIÉS

Les organismes, associations, entreprises et citoyens ou résidents permanents du Canada peuvent parrainer des réfugiés en tant que Groupe de cinq, Répondant communautaire ou Signataire d'entente de parrainage. Ces groupes issus du secteur privé procurent du soutien financier et de l'aide à l'établissement aux personnes parrainées pendant un an.



« Sans le PFPR, je serais encore en train de remplir des formulaires! » — Tyler Berglund, membre d'un groupe de parrainage (Hamilton)

LES SERVICES DU PFPR

Ateliers, webinaires et formation en ligne. Les formateurs du PFPR peuvent faire des présentations dans votre communauté, en français ou en anglais.

Assistance individualisée. Les formateurs du PFPR répondront à vos questions au téléphone, par courriel ou en personne. Ils partageront les dernières informations pour vous aider à compléter vos formulaires de demande de parrainage.

Ressources utiles. Notre site Web bilingue comporte des mises à jour, des fiches d'information et un manuel à l'intention des groupes de parrainage.

Nouvelles sur le parrainage. Restez au fait des actualités sur le parrainage en vous abonnant à nos pages Twitter et Facebook.

Jumelage avec des réfugiés. Nous aidons les groupes de parrainage intéressés à choisir parmi les réfugiés désignés par l'ONU pour le Programme mixte des RDBV.

www.rstp.ca

Nos services sont offerts en français et en anglais. Ils sont financés par le gouvernement fédéral—vous pouvez donc y accéder gratuitement!